



DECISION PAR SUBDELEGATION D'ATTRIBUTIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

25, Bd Besson Bey 16023 ANGOULEME
Tél. 05 45 38 60 60 – Fax : 05 45 38 60 59

FORUM SPORT SANTÉ ENVIRONNEMENT 2023 - CONVENTION D'OCCUPATION PRÉCAIRE AVEC LA SOCIÉTÉ LES FOUÉES

irection générale adjointe Cohésion
territoriale et appui aux communes
Numéro : 2023-D-163

LE PRESIDENT de la COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION de GRANDANGOULEME,

VU, le code général des collectivités territoriales,

VU, la délibération n°246 du conseil communautaire du 9 décembre 2021 portant délégation d'attribution du Conseil au Président,

VU, l'arrêté n°99 du 23 mars 2022 de Monsieur le président subdéléguant à Monsieur Gérard DEZIER en sa qualité de vice-président, une partie de ses attributions déléguées par la délibération susvisée,

DECIDE

Article 1 – Est approuvée la convention d'occupation précaire avec la société « Les Fouées » située 8 route de Cheville à Mérignac (16), dans le cadre du Forum Sport Santé Environnement qui se tiendra les 9 et 10 septembre 2023.

Article 2 – La présente convention autorise la société « Les Fouées » à occuper un emplacement à l'Espace Carat du 8 (à partir de 12h) au 10 septembre 2023 (jusqu'à 18h) pour la vente de produits de restauration rapide à emporter (petits pains chauds garnis salés et sucrés, et glaces).

GrandAngoulême mettra un espace extérieur à la disposition de l'occupant.

Afin de répondre à la démarche « éco-manifestation » mise en œuvre sur cette manifestation, la société « Les Fouées » utilisera des coupelles à glace consignables.

Article 3 – L'occupation d'un emplacement à l'Espace Carat par la Société « Les Fouées » est consentie moyennant une redevance de 534 € TTC.

Article 4 - Monsieur le directeur général des services et Monsieur le trésorier de la communauté d'agglomération sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution de la présente décision.

Angoulême, le 16 JUIN 2023

Pour Le Président,
Le Vice-Président,

Gérard DEZIER

Certifié exécutoire
Reçu en préfecture,
Le 16 JUIN 2023
Publié ou notifié,
Le 16 JUIN 2023